



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

# SOMMAIRE

I- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	8
II- LE COMITE DE DIRECTION.....	9
III- LES COMITES SPECIALISES.....	10
<b>LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (PARTIE 1).....</b>	<b>11</b>
I- LE CONTEXTE.....	12
II- L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE.....	13
LES FAITS MARQUANTS.....	16
<b>L'ACTIVITE DE LA BANQUE (PARTIE 2).....</b>	<b>17</b>
I- LA COLLECTE DE L'EPARGNE.....	18
II-LES CREDITS A L'ECONOMIE.....	22
III-LA GESTION DELEGUEE DES FONDS NATIONAUX.....	27
<b>LES ETATS FINANCIERS (PARTIE 3).....</b>	<b>30</b>
LE BILAN.....	31
LE COMPTE DE RESULTAT.....	32
I-EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE.....	33
II-EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION.....	35
III-PERSPECTIVES.....	41
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (PARTIE 4).....</b>	<b>42</b>

## LE MOT DU MANAGEMENT



## LE MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2018 constitue sans aucun doute une année charnière dans l'existence de la BNI. Elle aura été marquée par de profonds changements tant au niveau de la gouvernance, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante, que des réformes des structures et des procédures conformément à son plan stratégique qui entraine dans sa deuxième année de mise en œuvre. La décision des pouvoirs publics d'ouvrir le capital de la banque confirme, si besoin en était, la volonté des autorités de renforcer les moyens d'interventions de la banque et lui permettre ainsi de mieux faire face à sa mission dans ce secteur hautement concurrentiel.

D'importants efforts ont été engagés par la nouvelle direction afin de se conformer aux nouvelles règles prudentielles, à celle relevant de la mise en œuvre du nouveau Plan Comptable Bancaire, ainsi qu'à la nouvelle réglementation issue de Bale 2 et 3. En outre, elle a su motiver l'ensemble du personnel, qui s'est aussitôt approprié les orientations majeures du plan stratégique. Enfin, un accent tout particulier a été mis sur l'assainissement vigoureux du portefeuille, le recouvrement des créances et la digitalisation de nombreux processus.

L'ensemble de ces mesures ont permis de clarifier le présent et de dégager de meilleures perspectives pour les années à venir.

Dans une économie ivoirienne affichant un taux de

croissance fort et stable autour de 7% pour les prochaines années et un meilleur ciblage de son périmètre d'intervention, la Banque Nationale d'Investissement devrait prendre une part plus active dans le financement de l'économie.

Conformément à son plan stratégique « Excellence 2021 », l'extension du réseau sera poursuivie, tout comme la diversification des produits destinés à sa clientèle.

Au terme de l'exercice écoulé, il ressort que la banque a relevé en si peu de temps de nombreux défis et non des moindres ; cependant, il en reste encore bien d'autres auxquels, elle doit faire face.

Elle dispose, à présent, des outils et des atouts lui permettant d'affronter le marché bancaire ivoirien en pleine évolution. A cet effet, elle prendra, appui sur la culture d'excellence, l'innovation et la recherche permanente de la satisfaction du client.

Avec l'entrée dans son capital d'un nouvel actionnaire crédible, la volonté du personnel de faire jouer à l'institution un rôle majeur dans l'économie, et le souci d'optimisation bilancielle susceptible de renforcer la capitalisation de la banque, il ne fait aucun doute que la Banque Nationale d'Investissement est entraînée de réunir tous les ingrédients lui permettant de gagner son pari : celui de devenir une banque majeure dans le système bancaire ivoirien.

*M. Souleymane CISSÉ*



## LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Dans un environnement national marqué par une croissance économique soutenue, l'année 2018 a vu la poursuite de l'exécution du vaste programme public de développement des infrastructures, qui constitue l'un des principaux axes du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

En effet, la croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4 % en 2018, contre 7,7 % en 2017, soutenue par la demande extérieure de produits agricoles et pétroliers, et par une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissement et de la consommation des ménages.

Avec un taux de bancarisation de 16%, le marché bancaire ivoirien n'est pas resté en marge de cette croissance. En effet les actifs des banques opérant en Côte d'Ivoire ont atteint 12 760 milliards de Francs CFA au 31 décembre 2018, en hausse de 15% comparativement au 31 décembre 2017 selon l'APBEF-CI. Des progressions de 14% et 16% ont été observées respectivement sur le total-bilan et le total-emplois du secteur, ainsi qu'une hausse de 7 107 milliards de FCFA relevée sur les crédits à l'économie nationale. Cette tendance devrait être maintenue avec la montée en puissance des nouveaux produits et services tels que la banque digitale, le leasing, l'affacturage, etc.

Dans ce secteur hautement concurrentiel, marqué par un accroissement des acteurs et des services bancaires, la BNI a réagi au moyen de mesures audacieuses et appropriées afin de se maintenir dans le peloton de tête des banques en Côte d'Ivoire. Même si notre Institution a observé une

baisse des dépôts, induisant une diminution des ressources, la poursuite du plan stratégique « Excellence 2021 », lui a permis de poser les jalons d'une reconstitution progressive de ses fonds propres et d'un retour à la compétitivité. La démarche a consisté, durant l'exercice 2018, à rechercher une parfaite adéquation entre une gestion plus rigoureuse et l'amélioration des outils et efforts de productivité.

À travers une nouvelle organisation de ses fonctions, l'Institution a continué la diversification de sa gamme de services avec le lancement de nouveaux produits et l'optimisation de ses points d'accueil.

Au terme des perspectives, les résultats générés au cours de l'exercice 2019 devraient connaître une nette progression par la mise en œuvre des principales orientations du plan stratégique qui se traduisent essentiellement par :

- l'extension du réseau, la diversification des produits à travers une plus grande digitalisation et le développement des offres de produits et de services;
- le renforcement des synergies avec nos filiales;
- la réorganisation du processus d'octroi et de suivi du crédit...
- etc.

Par ailleurs, l'ouverture du capital social décidée en Conseil des Ministres du 13 octobre 2018, s'est traduite par la prise de participation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociales – CNPS – dans le capital de la banque à hauteur de 19,16%.

Par ailleurs, notre Institution s'est engagée dans un processus d'optimisation de son bilan et de

renforcement de ses fonds propres à travers notamment la cession d'actifs hors exploitation non stratégique.

Fort de toutes ces indications et au regard des perspectives économiques, l'année 2019 s'annonce comme un champ de promesses et de belles

perspectives pour notre Banque, nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires.

C'est Tous ensemble que nous y arriverons !

*M. Youssef FADIGA*



## I- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I-1. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2018 est composé des huit (8) membres suivants :

M. Souleymane CISSE	<i>Représentant le Président de la République Président du Conseil d'Administration</i>
M. Emmanuel AHOUTOU KOFFI	<i>Représentant le Premier Ministre Administrateur</i>
M. Adama COULIBALY	<i>Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances Administrateur</i>
M. Antoine Kacounseu MIMBA	<i>Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances Administrateur</i>
M. Thiékoro DOUMBIA	<i>Représentant le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat Administrateur</i>
M. Faman TOURE	<i>Représentant le Secteur Privé Administrateur</i>
M. Nicolas DJIBO	<i>Représentant le Secteur Privé Administrateur</i>
M. Pierre René Magne WOELFELL	<i>Représentant le Secteur Privé Administrateur</i>

### I- 2. Les Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration dispose de 5 comités spécialisés :

Le Comité de Réflexion Stratégique

Le Comité d'Audit

Le Conseil du Crédit

## II- LE COMITE DE DIRECTION

### II-1. La Direction Générale

Au cours de l'année 2018, la Direction Générale de la Banque a été assurée par :

M. Youssouf FADIGA	Directeur Général (depuis septembre 2018)
M. Eugène KASSI N'DA	Directeur Général par intérim (jusqu'en septembre 2018)
M. Malick T.TIO-TOURE	Directeur Général Adjoint par intérim

### II-2. Présentation du Comité de Direction

Au 31 décembre 2018, le Comité de Direction était composé des membres suivants :

M. Youssouf FADIGA	Directeur Général
M. Daniel Douley KOUADIO	Secrétaire Général Directeur des Ressources Humaines par intérim
M. Malick T.TIO-TOURE	Conseiller du Directeur Général
M. Jean-Louis GAULY	Conseiller du Directeur Général
M. Mamadou SANOGO	Conseiller du Directeur Général
M. Narcisse Roland ADJET	Directeur Financier et Comptable
M. Jean Marc GUEI	Directeur du Crédit
M. Hermann BOSSE	Directeur de l'Audit Interne
M. Benjamin BAHONTO	Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne
M. Bertrand NIAGNE	Directeur de la Clientèle Entreprises et des Relations avec les Institutions Financières
Mme Oumou Henriette DIALLO	Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau
M. Georges N'GUESSAN	Directeur des Systèmes d'Information
Mme Amélie KOLANTRIN	Directrice de l'Organisation
M. SEA Raphaël	Directeur des Opérations
M. ASSANDE Thierry	Directeur du Patrimoine, des Moyens Généraux et de la Sécurité
Mme Maya AKRE WATANABE	Chef du Département Marché, Marketing et Communication

Les changements majeurs opérés au sein du Comité de Direction sont :

1) La nomination de M. Youssouf FADIGA en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Eugène KASSI-N'DA

2) L'adoption d'un nouvel organigramme avec les réaménagements suivants :

- Création d'un poste de Secrétaire Général, de deux postes de Conseillers du Directeur Général et d'une Direction de la Gestion des Risques
- Fusion de la Direction des Relations avec les Institutions Financières et de la Direction de la Clientèle Entreprises pour créer la Direction de la Clientèle Entreprises et des Relations avec les Institutions Financières,
- Fusion du Département du Patrimoine et des Moyens Généraux avec celui de la Sécurité pour créer la Direction du Patrimoine, des Moyens Généraux et de la Sécurité
- Extension des attributions du Département Marketing et Communication au Marché

### III- LES COMITES SPECIALISES

Le comité de direction est composé de dix (10) comités spécialisés que sont :

Le comité de direction

Le comité d'exploitation

Le comité de crédit

Le comité de gestion actif-passif

Le comité excellence 20\21

Le comité projets hors stratégies

Le comité capital Humain

Le comité recouvrement

Le comité risque bancaire

Le comité commercial et marketing

01

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**



## I- CONTEXTE

### 1. Présentation de la Banque

Née de la volonté des Autorités ivoiriennes d'asseoir le développement de la Côte d'Ivoire sur une Institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été créée en 1959 (par décret n° 59-209 du 21 octobre 1959) sous l'appellation de Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) qui assurait, entre autres missions :

- **La recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;**
- **Le service de la Dette Publique ;**
- **La gestion des dépôts des EPN (Etablissement Public National).**

En 1998, de nouvelles orientations ont été données à la Banque. Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement bancaire auprès de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO, avec statut de société d'Etat. Elle assure la triple fonction de banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

- 1- un organisme de péréquation de l'épargne publique ;**
- 2- un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;**
- 3- un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;**
- 4- un acteur dans le partenariat public-privé dans le financement des investissements publics rentables et des Petites et Moyennes Entreprises ;**

- 5- un acteur sur le marché des capitaux ;**
- 6- un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.**

Afin de permettre à l'institution de s'adapter à ces nouveaux métiers, la dénomination sociale de CAA a été transformée en Banque Nationale d'Investissement depuis 2004 et le capital social a été porté à 20.5 Milliards de FCFA. Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :

- **BNI-FINANCES** en janvier 2004, qui est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dont le rôle est de soutenir les métiers de banque d'investissement et de banque conseil de la BNI.
- **BNI-GESTION** en Avril 2008, qui est un établissement spécialisé en gestion d'actifs qui a pour mission de lancer et gérer des fonds, en collectant l'épargne des investisseurs (dont des particuliers) pour ensuite effectuer des placements pour leur compte.

Au 31 décembre 2018, la Banque avec un effectif de 593 agents, est présente dans une vingtaine de ville Ivoirienne avec une trentaine d'agences et l'ouverture prochaine de 5 nouvelles agences.

Entre autre, elle assure pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire la gestion d'une dizaine fonds Nationaux intervenant dans l'éducation, l'accès à l'eau, dans le financement des collectivités locales et le soutien à l'industrie touristique et culturelle.



## II- ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

### 1. Environnement économique international

La croissance mondiale en 2018 est estimée à 3,7 %, mais des signes de ralentissement pendant le second semestre de 2018 entraînent des révisions à la baisse dans plusieurs pays. La faiblesse du second semestre de 2018 se répercutera sur les trimestres à venir, la croissance mondiale devant retomber à 3,5 % en 2019 avant de remonter légèrement à 3,6 % en 2020.

Cette tendance tient à un ralentissement persistant de la croissance des pays avancés et un ralentissement temporaire de la croissance des pays émergents et des pays en développement en 2019, du fait de contractions en Argentine et en Turquie, ainsi que de l'impact des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Plus précisément, la croissance des pays avancés devrait tomber d'environ 2,3 % en 2018 à 2 % en 2019 et à 1,7 % en 2020. Cette estimation pour 2018 et cette projection pour 2019 sont inférieures de 0,1 point de pourcentage aux chiffres des PEM d'octobre 2018, principalement en raison des révisions à la baisse pour la zone euro.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait monter de 2,9 % en 2018 à 3,5 % en 2019 et à 3,6 % en 2020. Pour les deux années, la projection est inférieure de 0,3 point de pourcentage à celle d'octobre dernier, la diminution des cours du pétrole ayant entraîné des révisions à la baisse pour l'Angola et le Nigéria. Les chiffres publiés pour la région masquent de fortes variations dans les résultats, plus d'un tiers des pays subsahariens devant connaître une croissance de plus de 5 % en 2019–20.

Dans la zone UEMOA, la croissance économique atteindrait environ 6,8% en 2018 après 6,7% en 2017, portée par une bonne tenue des BTP, la consolidation des activités manufacturières ainsi que l'intensification des investissements. L'évolution du PIB serait vigoureuse dans l'ensemble des pays principalement en Côte d'Ivoire (+7,7%), au Sénégal (+7%), au Burkina Faso (+7%) et au Bénin (+6,1%).

### 2. Environnement économique national

En 2018, l'économie ivoirienne affiche un taux de croissance de 7,7% tout comme en 2017 avec pour support du côté offre, la production agricole, les industries agroalimentaires, les produits pétroliers, les BTP et les services du côté de la demande les investissements et la consommation finale.

Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin décembre 2018, la croissance en 2018 repose essentiellement du côté de l'offre sur les secteurs tertiaire (+10,8%) et secondaire (+8,5%). Quant au secteur primaire, il affiche une hausse de 3,1%.

En effet, le secteur primaire enregistre une croissance de 3,1% contre 11,2% en 2017 grâce au dynamisme de la production vivrière (+3,7%) et de l'agriculture d'exportation (+2,3%) malgré la baisse de la production de cacao de 3,8%.

Le secteur secondaire connaît, quant à lui, une hausse de 8,5% après la hausse de 3% enregistrée en 2017 soutenu par les BTP (+22%), l'énergie (+4,2%), les produits pétroliers (+14,2%), les autres industries manufacturières (+8,4%) et l'industrie agro-alimentaire (+14,2%).

Quant au secteur tertiaire, il évolue de 10,8%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+10,6%), les télécommunications (+12,6%), le commerce (+9,4%) et les autres services (+11,1%). Cette dynamique est induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

L'inflation est contenue à 0,5% en moyenne annuelle. Ce niveau d'inflation résulte de l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires et de la mise en œuvre des stratégies du Gouvernement de lutte contre la vie chère. Au niveau de la demande, la croissance est impulsée par la poursuite des investissements (+14,1%) et le dynamisme de la consommation finale (+7,8%), en lien avec la relative amélioration du marché de l'emploi. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services progressent respectivement de 8% et 6,9%.

### **3. Environnement bancaire national**

Le secteur bancaire ivoirien demeure le leader de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) avec un taux de bancarisation de 16% ; 70% des comptes actifs de la région (ces taux ne tiennent pas compte des titulaires de comptes Mobile money).

La masse monétaire (M2) s'accroît de 10,9% et s'établit à 9 023,1 milliards de FCFA. Cette augmentation est imputable à la hausse des actifs extérieurs nets de 0,5% (+11,7 milliards de FCFA) et des créances intérieures de 15,7% (+1087,2 milliards de FCFA). Les actifs extérieurs nets dont le niveau avait été boosté par l'émission des euro bonds en mars 2018 entament une lente régression et se retrouvent pratiquement au même niveau que l'année précédente malgré l'excédent de la balance commerciale.

Les créances nettes intérieures progressent, sous l'effet de la hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale de 27,8% (+345,4 milliards de FCFA) et des créances nettes sur l'économie de 13,1% (+741,9 milliards de FCFA). L'évolution favorable des créances nettes sur l'économie provient à la fois des crédits de consommation, des crédits immobiliers et des crédits d'équipement.

S'agissant des conditions de banque, il est enregistré, en termes cumulés, une hausse des nouvelles mises en place des crédits ordinaires (+13,9%), des escomptes d'effets de commerce (+7,0%) et des dépôts (+4,8%). Le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires, au terme des six premiers mois de l'année 2018, se situent à 2 405,2 milliards de FCFA, contre 2 111,9 milliards de FCFA sur la même période en 2017, soit une hausse de 13,9% (+293,4 milliards de FCFA). Cette embellie résulte de l'augmentation des crédits accordés aux « Particuliers » (+204,6 milliards de FCFA), aux « Clients divers » (+72,8 milliards de FCFA), à l'« État et organismes assimilés » (+42,3 milliards de FCFA), à la « Clientèle financière » (+4,2 milliards de FCFA), aux « Personnels des banques » (+3,7 milliards de FCFA) et aux « Sociétés d'État et EPIC » (+2,8 milliards de FCFA). Toutefois, ces hausses sont amoindries par la baisse des Crédits octroyés aux « Autres sociétés » (-18,9 milliards de FCFA), aux « Entreprises individuelles »

(-11,5 milliards de FCFA), aux « Coopératives et groupements villageois » (-10,8 milliards de FCFA) et aux « Assurances et Caisses de retraite » (-1,3 milliards de FCFA).

Les montants cumulés des effets de commerce escomptés et des dépôts s'établissent, quant à eux, respectivement à 494,7 milliards de FCFA et 950,8 milliards de FCFA, en augmentation de 7,0% (+32,3 milliards de FCFA) pour les escomptes et 4,8% (+43,3 milliards de FCFA) pour les dépôts. Le taux d'intérêt moyen appliqué aux crédits ordinaires est en baisse de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 6,2% tandis que le taux d'escompte moyen est ressorti à 6,9%, identique à son niveau de 2017. Du côté des dépôts, le taux d'intérêt moyen a baissé de 0,1 point de pourcentage pour se situer à 4,9%.

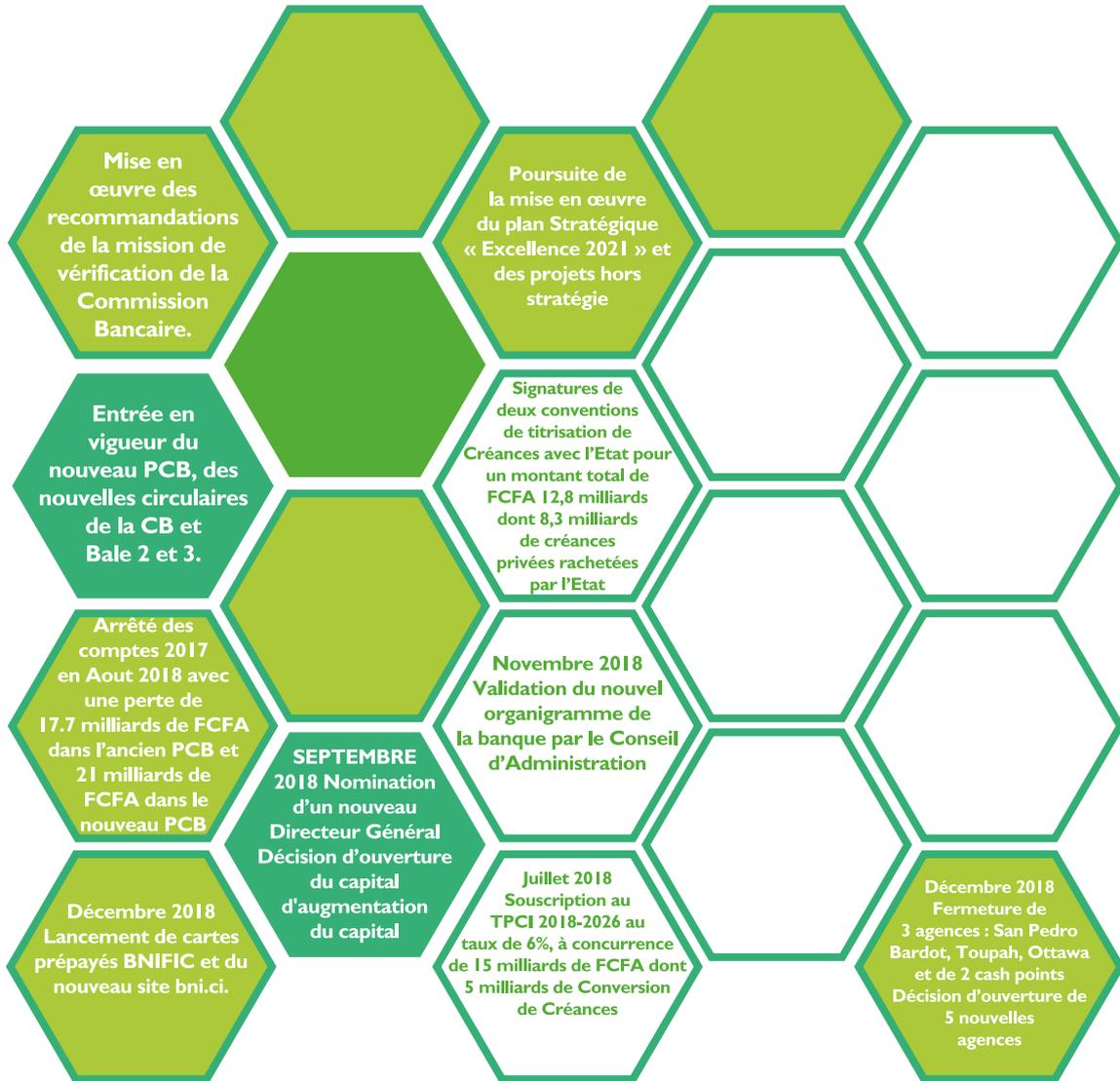
## **PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN**





# III- LES FAITS MARQUANTS

## A. Faits marquants de l'exercice



# 02

## L'ACTIVITE DE LA BANQUE

## Chiffres clés

	2017	2018
<b>Effectif</b>	595	593
Nombre d'Agences	36	33
<b>Chiffres d'Affaires</b>	41 977	41 373
Produit Net Bancaire	33 332	31 987
<b>Coefficient d'Exploitation</b>	75%	81.2%
Résultat Net	- 21 000	- 6 383
<b>Frais généraux</b>	21 109	21 723
Dépôts de la clientèle	501 770	492 180
Créances de la clientèle	298 836	304 848
Cout net du risque	- 29 309	- 12 369
<b>Total bilan</b>	545 333	549 733

Libellé	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2018
Fonds propres effectifs	≥10 000	-6 062
Ratio de fonds propres CET 1	≥5,625%	-4,73%
Ratio de fonds propres de base T1	≥6,625%	-5,68%
Ratio de solvabilité	≥8,625%	-5,50%
Ratio de levier	≥3%	-1,68%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	≥ 50%	89,56%
Norme de division des risques	≤65%	740,16%

(1) La banque a procédé à la fermeture de trois (3) agences et deux (2) cash points au 31 décembre 2018.

## I- LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE

La Banque a observé une baisse des dépôts, induisant une diminution des ressources. En effet, l'encours des dépôts passe de 501 770 millions de FCFA en 2017 à 492 180 millions de FCFA en fin 2018, soit un repli de 2%.

Les dépôts se répartissent par secteur d'activité, par type de clients et par maturité comme suit :

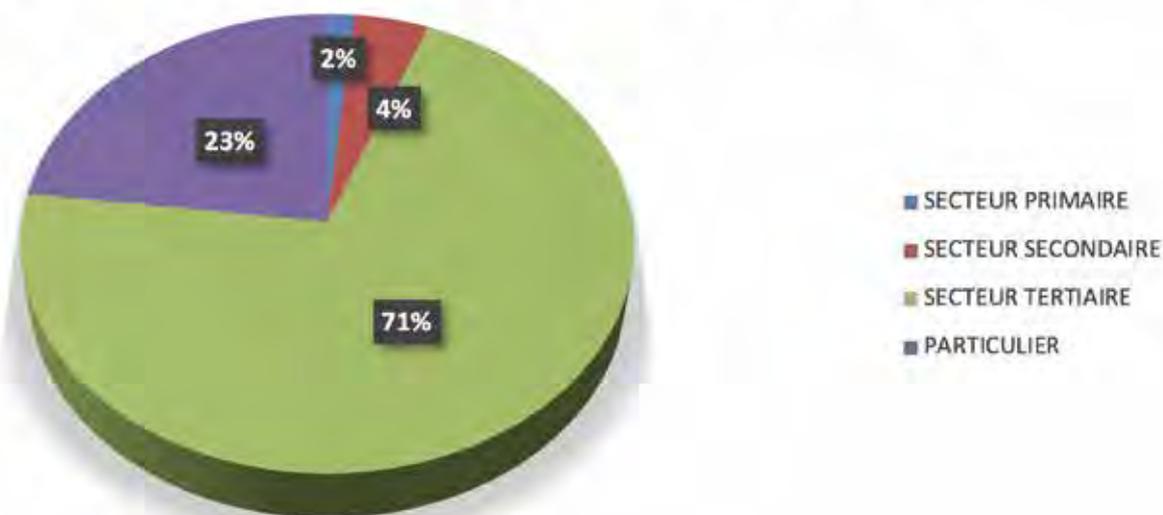
## I-1. Les ressources collectées par secteur d'activités

Les ressources baissent d'environ 9.6 milliards de FCFA. Cette baisse provient pour l'essentiel du secteur tertiaire (- 17 784 milliards FCFA ; - 5%) en raison notamment de la baisse des ressources confiées par l'entreprise MTN et le départ de certains clients (SNE) à la concurrence.

SECTEUR ECONOMIQUE	2017	%	2018	%	VAR (2017 - 2018)	
SECTEUR PRIMAIRE	5 043	1%	7 627	2%	2 584	51%
SECTEUR SECONDAIRE	20 942	4%	21 251	4%	308	1%
SECTEUR TERTIAIRE	367 784	73%	350 000	71%	- 17 784	-5%
PARTICULIER	108 001	22%	113 302	23%	5 278	5%
<b>TOTAL</b>	<b>501 770</b>	<b>100%</b>	<b>492 180</b>	<b>100%</b>	<b>- 9 613</b>	<b>-2%</b>

(Données en millions de FCFA)

### REPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITES



### EVOLUTION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITES (MILLIONS DE FCFA)



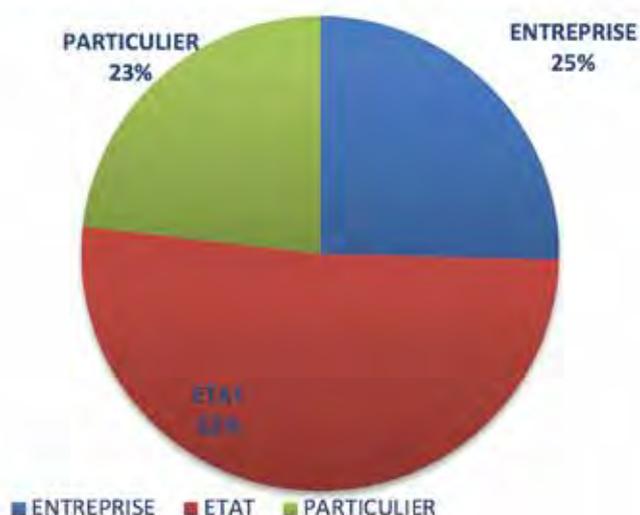
## I-2. Les ressources collectées par type de clients

Les ressources collectées en 2018 se répartissent en 51% de ressources de l'Etat comme en 2017, 25% de ressources collectées sur les entreprises privées contre 27% en 2017 et 23% pour les clients particuliers contre 22% en 2017.

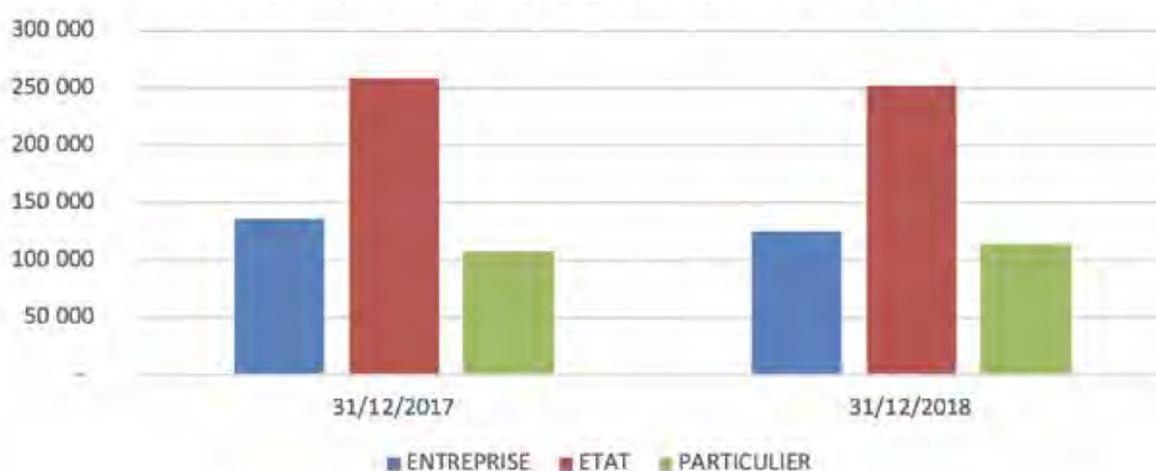
TYPE CLIENT	2017	%	2018	%	VAR (2017 - 2018)	
ENTREPRISE	135 399	27%	125 041	25%	- 10 358	-8%
ETAT	258 307	51%	253 047	51%	- 5 260	-2%
PARTICULIER	108 064	22%	114 092	23%	6 004	6%
<b>TOTAL</b>	<b>501 770</b>	<b>100%</b>	<b>492 180</b>	<b>100%</b>	<b>- 9 613</b>	<b>-2%</b>

(Données en millions de FCFA)

REPARTITION DES RESSOURCES PAR TYPE DE CLIENTS EN 2018



EVOLUTION DES RESSOURCES PAR TYPE DE CLIENTS



### I-3. Les ressources collectées par maturité

Les dépôts collectés au 31 décembre 2018 et estimés à 492 180 millions de F CFA, sont en majorité constitués de dépôts à court terme (compte ordinaire créditeur, dépôts de garantie, compte d'épargne) qui représentent 83% de l'ensemble des ressources (contre 86% en 2017), soit 409 985 millions de F CFA en 2018 contre 432 397 millions de F CFA en 2017.

MATURITE	2017	%	2018	%	VAR (2017 - 2018)	
CT	432 397	86%	409 985	83%	- 22 435	-5%
MT	58 247	12%	76 946	16%	18 698	32%
LT	11 126	2%	5 249	1%	- 5 877	-53%
<b>TOTAL</b>	<b>501 770</b>	<b>100%</b>	<b>492 180</b>	<b>100%</b>	<b>- 9 613</b>	<b>-2%</b>

(Données en millions de FCFA)



## II- LES CREDITS A L'ECONOMIE

Les crédits à l'économie ont connu une légère embellie entre 2017 et 2018. En effet les crédits mis en place ont connu une baisse de 14 196 millions de FCFA (-6 %) passant de 242 201 millions de FCFA en 2017 à 228 005 millions de FCFA à la fin de l'année 2018. Un total de 35 869 dossiers de crédits a été approuvé pour un montant de 228 005 millions de FCFA dont les 15 plus importants se chiffrent à 112 549 millions de FCFA soit 49% des crédits de l'année.

NOM		MONTANT
1	SIR	20 000
2	AFRICA SOURCING CI	16 000
3	CIE	15 000
4	TOUTON NEGOCE CI	15 000
5	SODECI	10 000
6	COIC-SA	6 000
7	COIC-SA	6 000
8	SMB	5 000
9	S3C	5 000
10	SOTRA	3 749
11	CIE CAOUTCHOUCS PAKIDIE	3 000
12	SODECI	2 500
13	SOROUBAT-CI	2 000
14	SDTM-CI	2 000
15	NSE-CI	1 300
<b>TOTAL</b>		<b>112 549</b>

(Données en millions de FCFA)

### II-1. Les crédits mis en place par secteur d'activités

Sur le volume de 228 005 millions FCFA mis en place au 31 décembre 2018, 1 225 millions de F CFA, représentant 1% ont été affectés au secteur primaire contre 912 millions de F CFA en 2017. Les particuliers ont bénéficié d'un financement global de 56 068 millions de FCFA en 2018 (+27%) contre 58 588 millions de F CFA en 2017. Les crédits au secteur tertiaire ont baissé de 14% contrairement aux crédits en direction du secteur secondaire qui ont connu une augmentation de 1%.

SECTEUR ECONOMIQUE	31/12/2017	%	31/12/2018	%	VARIATION (2017 - 2018)	
SECTEUR PRIMAIRE	912	0%	1 225	1%	313	34%
SECTEUR SECONDAIRE	89 225	36,8%	90 286	40%	1 061	1%
SECTEUR TERTIAIRE	93 476	39%	80 426	35%	- 13 050	-14%
PARTICULIER	58 588	24%	56 068	25%	- 2 520	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>242 201</b>		<b>228 005</b>	<b>100%</b>	<b>- 14 196</b>	<b>-6%</b>

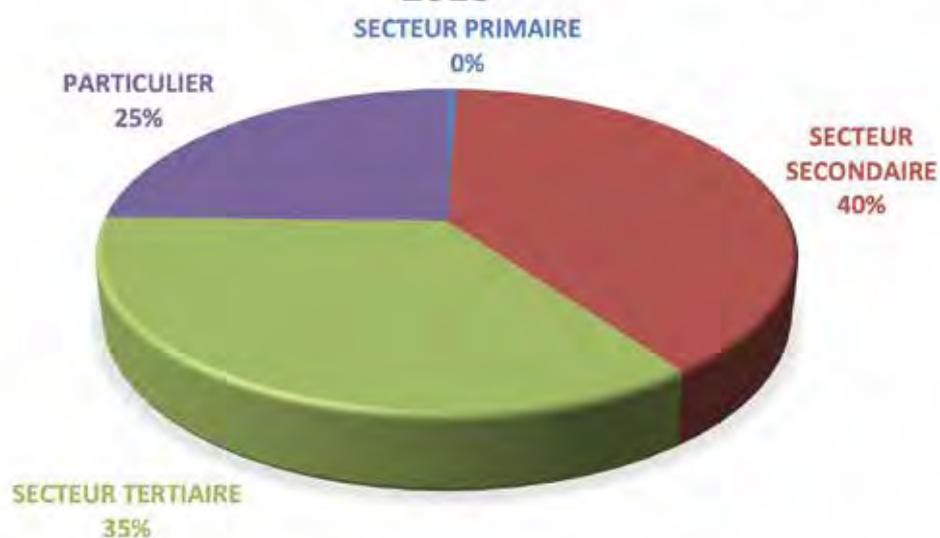
(Données en millions de FCFA)

## EVOLUTION DES CREDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITES



## REPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN

2018



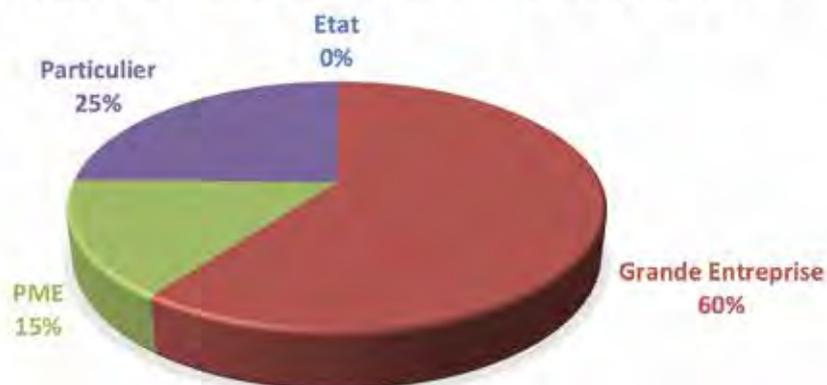
## II-2. Les crédits mis en place par type de clients

Les crédits aux grandes entreprises se sont chiffrés à 137 024 millions de F CFA en 2018 contre 138 121 millions de F CFA de crédits au cours de l'exercice 2017, soit une baisse de 1 %, représentant 58% de l'ensemble des mises en place de l'année. Les PME ont vu leur financement augmenter passant de 30 367 millions en 2017 à 34 659 millions en 2018 (+14%). Les crédits aux particuliers et à l'Etat connaissent une baisse respective de 4% et 99%.

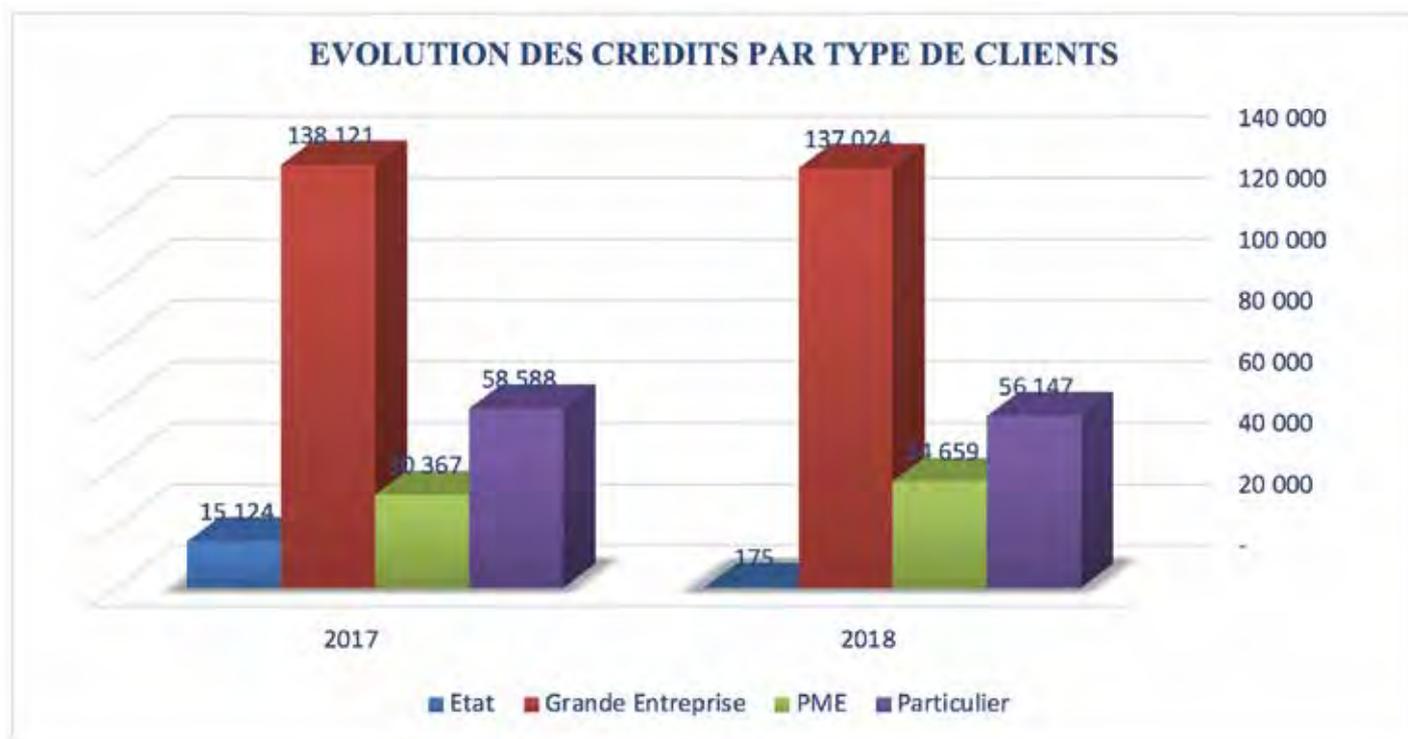
TYPE CLIENT	31/12/2017	%	31/12/2018	%	VARIATION (2017 - 2018)	
Etat	15 124	6%	175	0%	- 14 949	-99%
Grande Entreprise	138 121	57%	137 024	60%	- 1 097	-1%
PME	30 367	13%	34 659	15%	4 292	14%
Particulier	58 588	24%	56 147	25%	- 2 441	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>242 200</b>	<b>100%</b>	<b>228 005</b>	<b>100%</b>	<b>- 14 195</b>	<b>-6%</b>

(Données en millions de FCFA)

### REPARTITION CREDITS PAR TYPE DE CLIENTS EN 2018



## EVOLUTION DES CREDITS PAR TYPE DE CLIENTS



### II-3. Les crédits mis en place par maturité

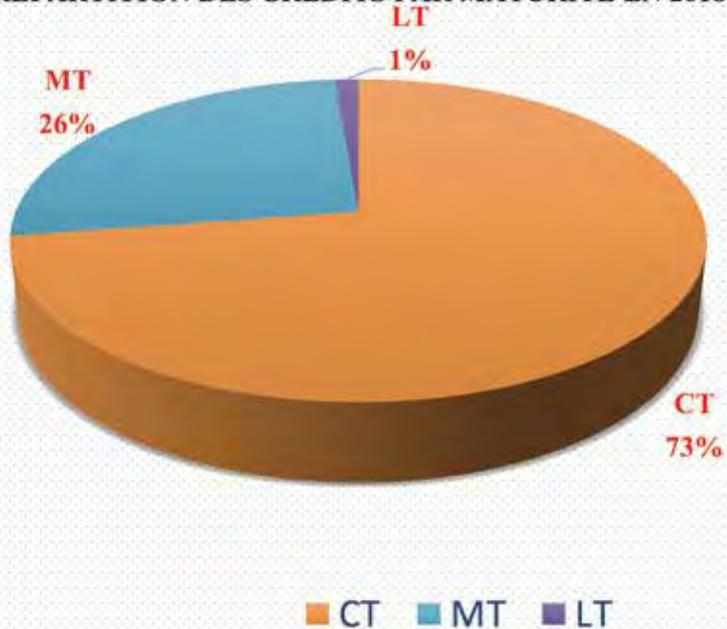
Les crédits mis en place au 31 décembre 2018 et estimés à 228 005 millions de F CFA, sont en majorité constitués de crédits à court terme (Découverts, avances, escomptes, Crédits amortissables), qui représentent 73% de l'ensemble des crédits accordés (contre 67% en 2017), soit 165 466 millions de F CFA en 2018 contre 162 058 millions de F CFA en 2017, suivi des crédits à moyen terme avec 26% (59 563 millions de F CFA) en baisse de 23% par rapport à 2017 et des crédits à long terme qui ne représentent que 1% (2 976 millions de F CFA) du total.

Cette répartition est presque identique à celle observée au 31 décembre 2017, où les crédits mis en place pour un montant de 242 201 millions de F CFA étaient constitués à 67% d'engagements à court terme et à 1% d'engagements à long terme.

MATURITE	31/12/2017	%	31/12/2018	%	VARIATION(2017-2018)	
CT	162 058	67%	165 466	73%	3 408	2%
MT	77 378	32%	59 563	26%	- 17 815	-23%
LT	2 765	1%	2 976	1%	211	8%
<b>TOTAL</b>	<b>242 201</b>	<b>100%</b>	<b>228 005</b>	<b>100%</b>	<b>- 14 196</b>	<b>-6%</b>

(Données en millions de FCFA)

### REPARTITION DES CREDITS PAR MATURETE EN 2018



### EVOLUTION DES CREDITS PAR MATURETE





### III- LA GESTION DELEGUEE DES FONDS NATIONAUX

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugé prioritaire, l'Etat, en accord avec les partenaires financiers, notamment la Banque Mondiale, a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

Cette décision a été prise dans l'objectif de rattacher ces Fonds à une personne morale existante pour faire l'économie des structures budgétivores.

Ainsi, pour assurer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- L'ordonnance n° 87 366 du 1er Avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- Le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- Le décret de création de chaque Fonds.

Les Fonds Nationaux sont dotés d'un Comité de Gestion et d'un Secrétariat Technique composés de membres issus des structures en relation avec l'activité du Fonds.

Au cours de l'exercice 2018 les fonds Nationaux ont collecté des ressources et effectué des interventions dans des domaines jugés prioritaires par l'Etat.

#### III-I. Les ressources des Fonds Nationaux

Les fonds nationaux ont mobilisé au cours de l'année 2018 des ressources globales de 6 413 millions de FCFA contre 7 941 millions de FCFA en 2017 soit une baisse de 19% liés à la baisse de l'autofinancement (-33%) et de la parafiscalité (-87%).

48% des ressources collectées en 2018 proviennent de la parafiscalité contre 56% en 2017. Les fonds nationaux arrivent à s'autofinancer dans la proportion de 29% en 2018 comme en 2017. La subvention de l'Etat a connu une augmentation de 20% en 2018 par rapport à 2017.

RESSOURCES	2017	%	2018	%	VAR (2018-2017)	
Autofinancement	2 339	29%	1 835	29%	- 504	-22%
Parafiscalité	4 433	56%	3 103	48%	- 1 329	-30%
Subvention Etat	1 169	15%	1 475	23%	306	26%
<b>TOTAL</b>	<b>7 941</b>		<b>6 414</b>		<b>- 1 527</b>	<b>-19%</b>

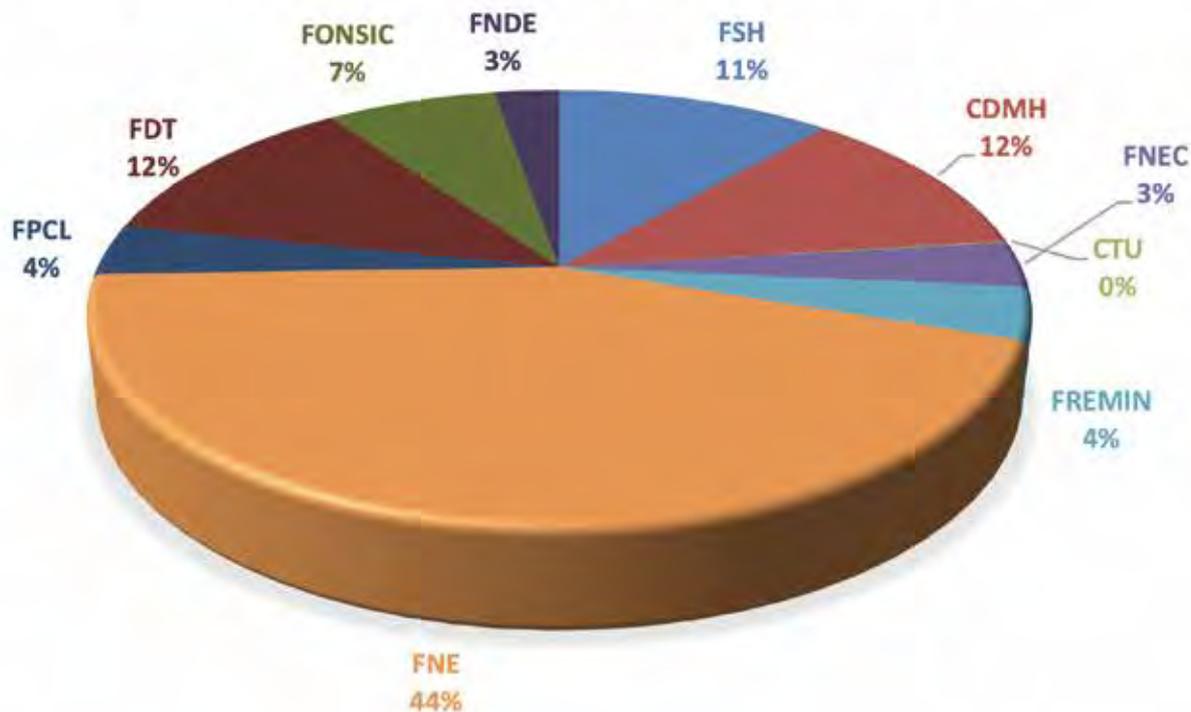
(Données en millions de FCFA)

La répartition des ressources par fonds se décompose comme suit :

FONDS	2017	2018
FSH	791	731
CDMH	1 211	742
CTU	5	6
FNEC	188	216
FREMIN	50	250
FNE	4 212	2 830
FPCL	218	240
FDT	620	775
FONSIC	500	450
FNDE	147	172
<b>TOTAL</b>	<b>7 941</b>	<b>6 414</b>

(Données en millions de FCFA)

#### REPARTITION DES RESSOURCES PAR FONDS EN 2018



## III-2. Les interventions des Fonds Nationaux

Au cours de l'exercice 2018, les interventions des Fonds Nationaux se sont chiffrées à 3 811 millions de FCFA contre 8 786 millions de FCFA en 2017 en lien avec la baisse des interventions dans le secteur de l'Eau et de l'environnement (-65%).

SECTEUR	2017	%	2018	%	VAR(2018-2017)	
HABITAT	2 886	33%	1 495	39%	- 1 391	-48%
EDUCATION	239	3%	75	2%	- 165	-69%
INDUSTRIE ET COMMERCE	-	0%	150	4%	150	100%
EAU ET ENVIRONNEMENT	4 065	46%	811	21%	- 3 254	-80%
ADMINISTRATION DECENTRALISE	791	9%	-	0%	- 791	-100%
TOURISME	340	4%	950	25%	609	179%
CULTURE	466	5%	331	9%	- 135	-29%
<b>TOTAL</b>	<b>8 787</b>	<b>100%</b>	<b>3 811</b>	<b>100%</b>	<b>- 4 975</b>	<b>-57%</b>

(Données en millions de FCFA)

SECTEUR	2017	%	2018	%	VAR(2018-2017)	
HABITAT	2 886	33%	1 495	39%	- 1 391	28%
EDUCATION	239	3%	75	2%	- 165	3%
INDUSTRIE ET COMMERCE	-	0%	150	4%	150	-3%
EAU ET ENVIRONNEMENT	4 065	46%	811	21%	- 3 254	65%
ADMINISTRATION DECENTRALISE	791	9%	-	0%	- 791	16%
TOURISME	340	4%	950	25%	609	-12%
CULTURE	466	5%	331	9%	- 135	3%
<b>TOTAL</b>	<b>8 787</b>	<b>100%</b>	<b>3 811</b>	<b>100%</b>	<b>- 4 975</b>	<b>-57%</b>

(Données en millions de FCFA)

03

## LES ETATS FINANCIERS

# LE BILAN

## BILAN AU 31/12/2018 (en FCFA)

ACTIF	Montant		PASSIF	Montant	
	31/12/2018	31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017
CASSE, BANQUE CENTRALE, CCP	64 225 582 499	67 408 278 612	BANQUE CENTRALE, CCP	0	0
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	26 423 294 797	3 979 139 003
CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2 977 766 899	2 913 407 456	DETTES A LEGARD DE LA CLIENTELE	492 179 777 628	501 769 716 434
CREANCES CLIENTELE	304 847 820 173	298 836 576 331	DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE	0	0
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	140 227 026 198	128 132 330 831	AUTRES PASSIFS	4 080 778 287	4 735 717 795
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	590 236 599	590 236 599	COMPTES DE REGULARISATION	7 843 919 621	8 527 743 023
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	PROVISIONS	11 847 535 923	12 559 458 268
AUTRES ACTIFS	4 947 293 957	15 309 139 502	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
COMPTE DE REGULARISATION	7 386 048 318	6 992 088 301	CAPTALUN PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	7 378 117 732	13 761 253 985
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	4 240 797 298	4 307 336 754	Capital souscrit	20 500 000 000	20 500 000 000
PARTIS DANS LES ENTREPRISES LIEES	475 000 000	475 000 000	Reserves	8 984 420 089	7 082 604 704
PRETS SUBORDONNES	293 256 464	0	Provisions réglementées	0	1 901 815 385
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 901 900 319	2 701 385 438	Report à nouveau	-15 723 166 104	5 276 871 905
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 620 695 264	17 667 248 683	Résultat de l'exercice	-6 383 136 253	-21 000 038 009
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>549 733 423 988</b>	<b>545 333 028 507</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>549 733 423 989</b>	<b>545 333 028 507</b>
<b>HORS BILAN</b>		<b>MONTANTS NETS</b>			
ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2018	31/12/2017			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	60 765 301 695	57 132 170 582			
ENGAGEMENT DE GARANTIE	305 906 299	102 640 216			
ENGAGEMENTS SUR TITRES	60 459 395 396	57 029 530 367			
ENGAGEMENTS RECUS	555 381 512 187	502 525 582 666			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	136 536 170	136 536 170			
ENGAGEMENT DE GARANTIE	555 244 976 017	502 389 046 496			
ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-			

# LE COMPTE DE RESULTAT

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2018 (en FCFA)

PCB IGOR	INTITULES	Montant	
		31/12/2018	31/12/2017
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	27 799 640 460	28 434 932 296
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-7 987 560 605	-8 022 599 322
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	274 964 197	756 752 158
4	COMMISSIONS (Produits)	10 047 664 672	9 254 977 375
5	COMMISSIONS (Charges)	-284 823 012	-259 267 340
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	228 276 256	38 330 131
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 933 773 580	3 492 389 321
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 025 435 443	-362 740 469
10	PRODUIT NET BANCAIRE	31 986 500 105	33 332 774 150
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-21 723 332 389	-21 109 383 149
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-4 241 983 589	-3 878 939 016
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 021 184 127	8 344 451 985
15	COUT DU RISQUE	-12 369 320 380	-29 309 489 994
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 348 136 253	-20 965 038 009
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	0
18	RESULTAT AVANT IMPOT	-6 348 136 253	-20 965 038 009
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-35 000 000	-35 000 000
20	RESULTAT NET	-6 383 136 253	-21 000 038 009



## I- EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE

### • Le total du bilan

Le total du bilan passe de 545 333 millions de FCFA à fin 2017 à 549 733 millions de FCFA à fin 2018, soit une augmentation de 4.400 millions de FCFA. Cette augmentation est liée essentiellement à la progression des avoirs des institutions financières.

### • Les créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2018, les créances clientèles nettes de provision passent à 304 847 millions de FCFA contre 298 836 millions de FCFA à fin 2017, soit une progression de 6 011 millions de FCFA (+2%).

### • Les dépôts de la clientèle

Le solde des dépôts de la clientèle entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 baisse de 9 591 millions de FCFA en passant de 501 770 millions de FCFA à 492 179 millions de FCFA, soit une baisse de 2%.

### • Les immobilisations Financières

Elles sont passées en valeur nette de 133 504 millions de FCFA en 2017 à 145 532 millions de FCFA en 2018, soit une hausse de 12 028 millions de FCFA, soit 9%.

Les immobilisations sont composées de (en millions de FCFA) :

	2017	2018
Obligations	128 132	140 227
Participation à long terme	4 307	4 240
Part dans les entreprises liées	475	475
Autres titres à revenus variable	590	590
	133 504	145 532

L'évolution des immobilisations financières s'explique par la souscription en 2018 à un emprunt TPCI pour un montant total de 15 milliards et de l'incidence de l'évaluation des titres détenus en devise.

- **Les immobilisations corporelles et incorporelles**

Elles sont passées en valeur nette de 20 369 millions de FCFA en 2017 à 19 521 millions de FCFA en 2018, soit une baisse de 848 millions de FCFA, soit 4.16 %.

Les immobilisations sont composées de (en millions de FCFA) :

	2017	2018
Immobilisations incorporelles	2 701	2 901
Immobilisations corporelles	17 667	16 620
	20 369	19 521



## II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION

### • Les Produits d'intérêts

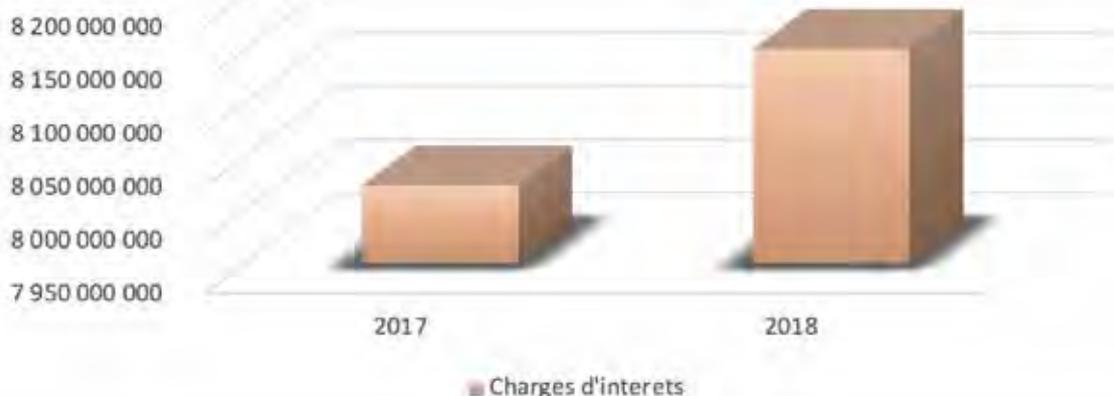
Entre 2017 et 2018, les produits d'intérêts passent de 28 434 millions de FCFA à 27 799 millions de FCFA, soit une baisse de 635 millions de FCFA (-2.2%). Cette baisse résulte essentiellement de la baisse des crédits à l'économie au cours de l'année 2018.



### • Les charges d'intérêts

Elles passent de 8 022 millions de FCFA en 2017 à 7 987 millions de FCFA en 2018, soit une baisse de 35 millions de FCFA (-0.4%).

## EVOLUTION DES CHARGES D'INTERETS



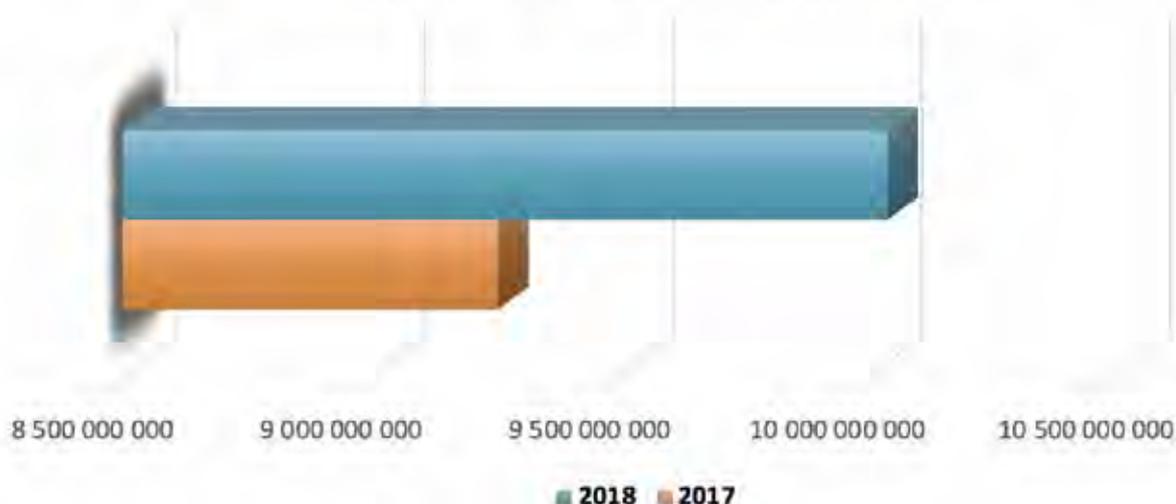
### • Les commissions perçues

Entre 2017 et 2018, les commissions passent de 9 254 millions de FCFA à 10 047 millions de FCFA, soit une hausse de 793 millions de FCFA (+8.6%).

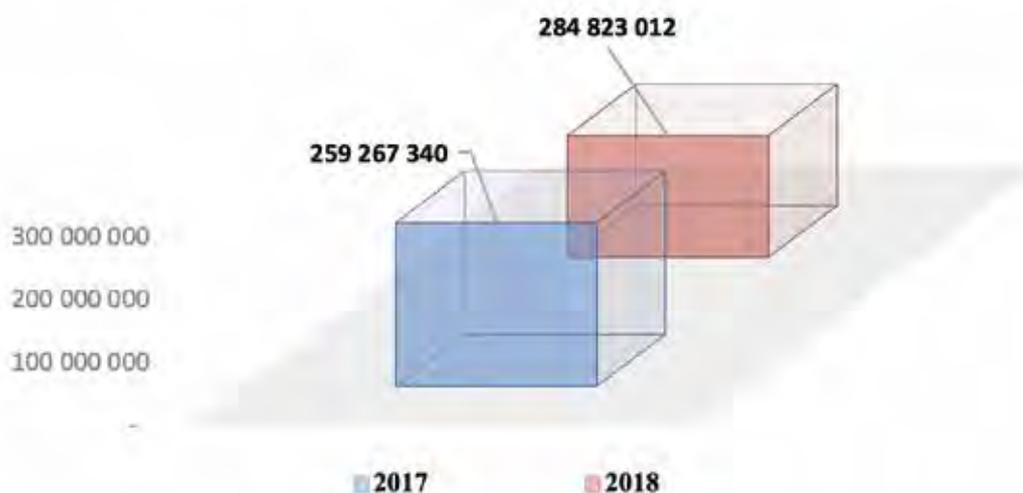
### • Les commissions dues

Elles passent de 259 millions de FCFA en 2017 à 284 millions de FCFA en 2018, soit une hausse de 25 millions de FCFA (9.6%).

## EVOLUTION DES COMMISSIONS PERCUES



## EVOLUTION DES COMMISSIONS DUES

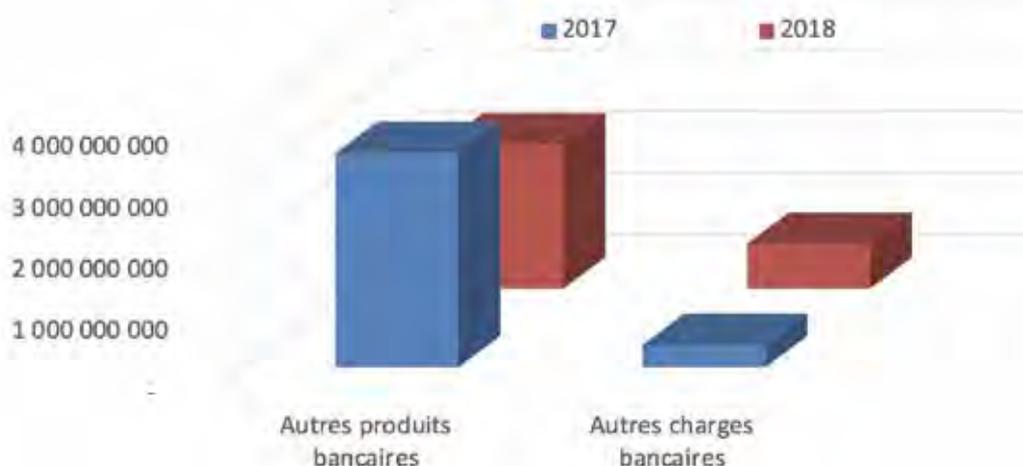


### • Les autres produits et charges bancaires

Les autres produits bancaires passent de 3 492 millions de FCFA en 2017 à 2 933 millions de FCFA en 2018, soit une baisse de 559 millions de FCFA (-16%). Cette baisse concerne essentiellement les loyers perçus et la refacturation du personnel mis à la disposition des Ministères de l'Economie et du Plan.

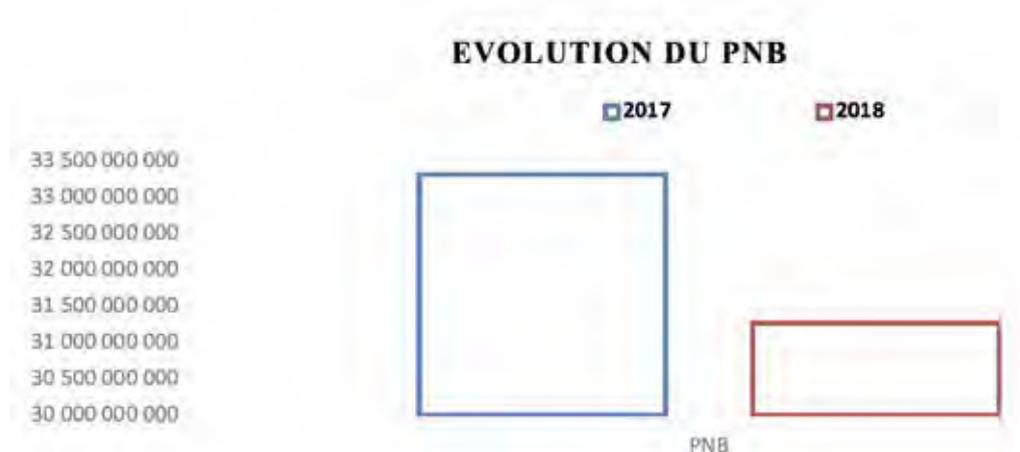
A contrario les autres charges bancaires passent de 363 millions de FCFA en 2017 à 1 025 millions de FCFA en 2018, soit une hausse de 662 millions de FCFA (+182%). L'augmentation de ce poste est portée par l'augmentation des charges sur les moyens de paiement (SICA, GIM UEMOA) et les charges relatives à l'acquisition de cartes bancaires.

## EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES



## • Le Produit net bancaire

Le produit net bancaire de l'exercice 2018 s'établit à + 31 986 millions de FCFA contre +33 332 millions de FCFA en 2017 soit une baisse de 1 346 millions de FCFA (-4%).



## • Les frais généraux

Les frais généraux augmentent de 1 575 millions de FCFA (8%) entre 2017 et 2018. Ils se chiffrent respectivement à 19 725 millions de FCFA et 21 298 millions de FCFA. Les frais généraux 2018 se décomposent de comme suit :

- Masse salariale 9 385 millions de FCFA contre 8 786 millions de FCFA en 2017.
- Autres frais généraux 11 913 millions de FCFA contre 10 939 millions de FCFA en 2017.

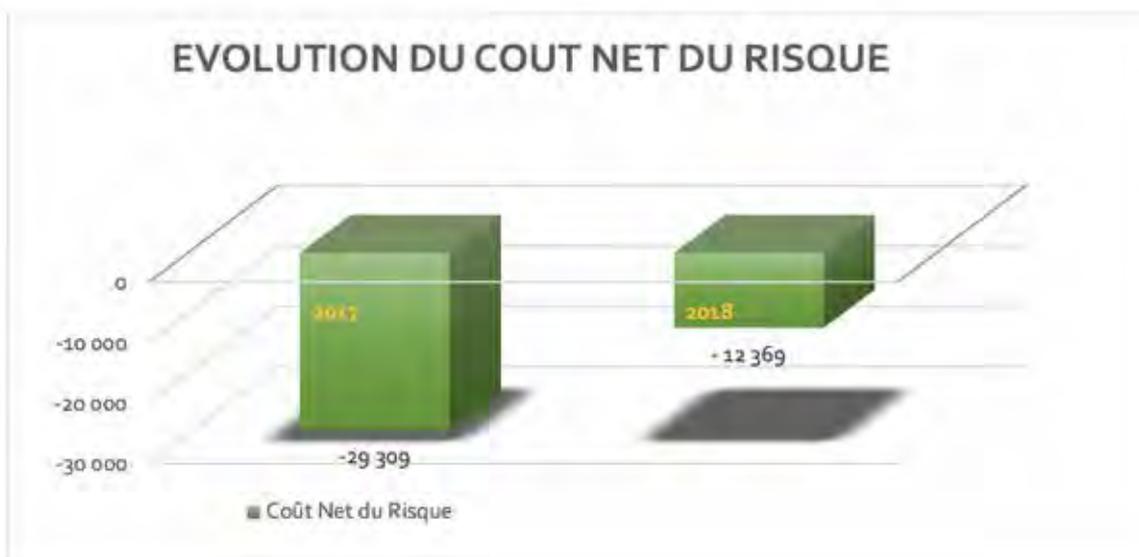
Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation+ amortissement rapportées au PNB) connaît une hausse significative, en passant de 75% à 81%, du fait de la contre-performance sur le PNB et de la hausse de la masse salariale liée aux coûts de départs négociés de plusieurs cadres supérieurs.



### • Le coût net du risque

Nous notons une amélioration significative du coût net du risque qui est passé de - 29 309 millions de FCFA en 2017 à -12 369 millions de FCFA en 2018.

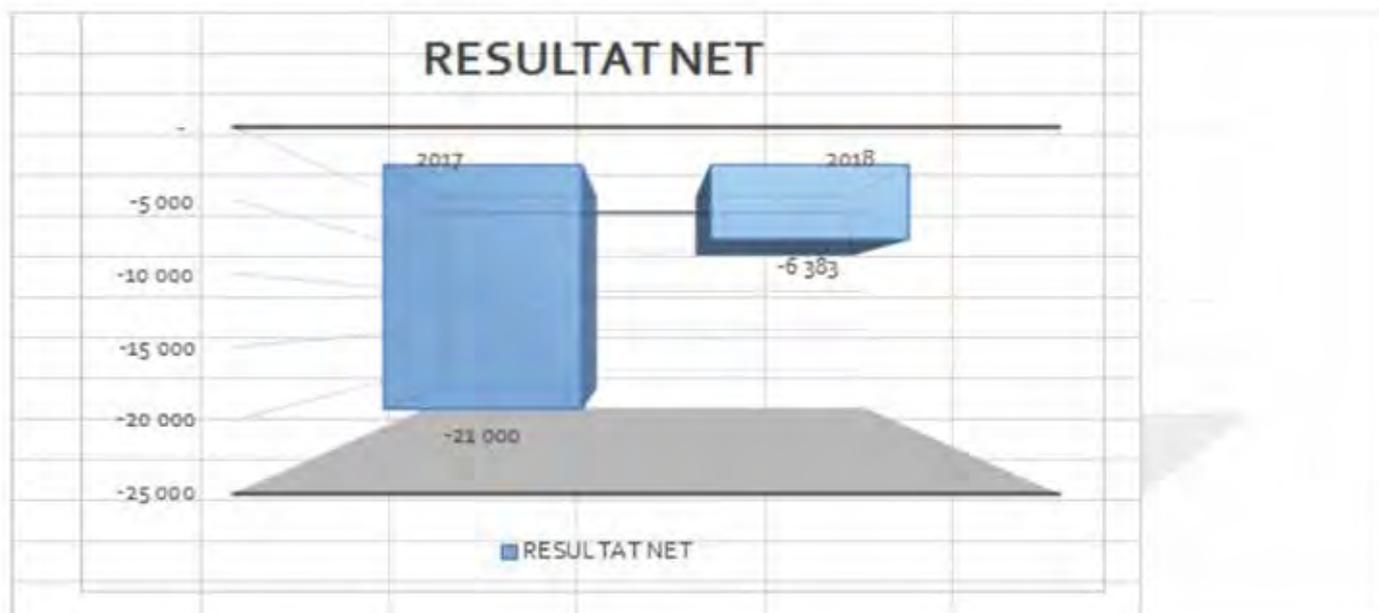
Libellé	2017	2018
Coût Net du Risque	-29 309	-12 369



### • Le résultat

Le résultat net de l'exercice 2018 s'établit à une perte de 6 383 millions de FCFA contre une perte de 21 000 millions de FCFA en 2017 soit une amélioration de 14 617 millions de FCFA.

L'exercice est fortement influencé par le poids des provisions sur le portefeuille.



• **L'évolution des Ratios réglementaires**

Libellé	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2018
Fonds propres effectifs	$\geq 10\ 000$	-6 062
Ratio de fonds propres CET 1	$\geq 5,625\%$	-4,73%
Ratio de fonds propres de base T1	$\geq 6,625\%$	-5,68%
Ratio de solvabilité	$\geq 8,625\%$	-5,50%
Ratio de levier	$\geq 3\%$	-1,68%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	$\geq 50\%$	89,56%
Norme de division des risques	$\leq 65\%$	740,16%

Les fonds propres de la banque s'établissent au 31/12/2018 à – 6 062 millions de FCFA. L'ouverture et l'augmentation du capital de la Banque annoncée par l'Etat actionnaire devraient permettre une amélioration des Fonds propres.



### III- PERSPECTIVES

L'activité de la Banque devrait connaître une progression notable par la mise en œuvre des chantiers d'excellence 2021 qui se traduit essentiellement par l'extension du réseau, la diversification des produits à la clientèle et notamment :

Le renforcement de l'offre de produits et de services à travers une plus grande digitalisation ;

Le renforcement des synergies avec nos filiales, notamment avec BNI Finances ;

Le développement des offres de produits et de services en direction de la diaspora ;

La réorganisation du processus d'octroi et de suivi du crédit (réduire les délais d'examen des dossiers de crédit, procéder aux décaissements des montants du crédit en fonction de l'état d'avancement des projets financés, anticiper les recouvrements par l'exploitation des alertes émises par le système d'information de la banque, etc.) ;

La poursuite de la stratégie de développement du réseau de la banque, notamment à travers l'ouverture de cinq (5) nouvelles agences au premier semestre 2019 et la fermeture des agences à faible rendement.

L'ouverture du capital décidée en Conseil des Ministres du 13 octobre 2018 s'est traduite par la prise de participation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociales – CNPS dans le capital de la banque à hauteur de 19%. En conséquence le capital social de la banque augmentera de FCFA 20 milliards.

La banque a également engagé un processus de cession partielle de son patrimoine immobilier hors exploitation. Cette opération permettra d'améliorer les fonds propres de la banque de façon substantielle.

Ces actions conjuguées favoriseront le retour de la banque à meilleure fortune et par conséquent sa mise en conformité avec les ratios prudentiels.

04

**RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Goodwill Audit & Consulting  
Abidjan Cocody II Plateaux  
06 B.P 1075 - Abidjan 06  
RCCM CI-ABJ-2006-B 2679  
CC : 4104919- Y

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 7118

Banque Nationale d'Investissement, S.A.  
BNI  
01 BP 670  
Abidjan 01

Le 15 avril 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre actionnaire unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire, et les informations ;
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

#### I. Audit des états financiers annuels

##### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) comprenant le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément au Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation

des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles et codes. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur :

- la note 4.1 des notes annexes aux états financiers annuels, décrivant le changement de référentiel comptable, de même que son impact sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- la note 4.13 Bis des notes annexes aux états financiers annuels, sur les hypothèses retenues pour l'établissement des états financiers selon la convention de continuité d'exploitation.

#### Responsabilité du Conseil d'Administration relative aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

#### Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

## II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire

### II.1 Vérifications spécifiques et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels), le Formulaire de Déclaration Prudentielle des établissements de crédit et des compagnies financières (FODEP) et le projet de résolutions.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les autres informations et vérifications spécifiques, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### II.2 Exécution du budget de l'exercice 2018

En application des dispositions de la loi n° 97-519 du 4 décembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'Etat, nous vous présentons nos observations sur l'exécution du budget de la BNI pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le budget de la BNI pour l'exercice 2018 a été adopté par le Conseil d'Administration et approuvé le 19 mars 2018 par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du budget et du portefeuille de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2018, les écarts présentés dans le tableau ci-dessous ont été notés entre les prévisions du budget visé ci-dessus et les réalisations pour les principaux agrégats :

En millions de FCFA

Libellés	Budget (A)	Réalisation 31/12/2018 (B)	Ecart budget- réalisé (B-A)	Taux d'exécution du budget (B/A)
Encours de dépôts	479 211	492 179	12 968	102.71%
Encours de emplois (*)	426 533	408 536	- 17 997	95.78%
Produit Net Bancaire	33 832	31 987	-1 845	95%
Coût net du Risque	-4 148	-12 370	-8 222	298.21%
Frais Généraux	21 625	21 298	-327	98.49%
Investissements	20 505	13 261	-7 243	64.67%

(\*) Avec une réalisation en 2018 du montant de FCFA 286 873 millions des encours de emplois sains par caisse : soit 83% des objectifs budgétaires.

### II.3 Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

Dans le cadre du respect de la réglementation bancaire (circulaire n°002-2018/CB/C du 18 septembre 2018), nous avons procédé aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle, conformément aux normes de la profession. Nous devons porter l'information suivante à votre attention :

N°	LIBELLES	DEC / FODEP	NORME	SITUATION AU 31/12/2018	OBSERVATIONS
1	Fonds propres effectifs	EP03	10 000	-6 061	Non respecté
2	Ratio de solvabilité	EP02	8,625%	-5,504%	Non respecté
3	Norme de division des risques	EP02	65%	740%	Non respecté
4	Ratio de levier	EP33	3%	1,68%	Non respecté
5	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	25%	-	Non respecté
6	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	15%	-	Respecté
7	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	60%	-	Non respecté
8	Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	15%	28%	Non respecté
9	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	100%	165%	Non respecté
10	Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	20%	39%	Non respecté

### II.4 Vérification des indemnités et autres rémunérations versées aux dirigeants sociaux

La note circulaire n°001-2011 du Premier ministre, relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunérations des dirigeants sociaux des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique majoritaire, prise le 15 juillet 2011, fixe le plafond des rémunérations allouées au Président du Conseil d'Administration et aux Directeurs Généraux à FCFA 3,3 millions et FCFA 4,3 millions et le plafond des indemnités versées aux Administrateurs à titre de jetons de présence à FCFA 3 millions.

Il ressort de nos vérifications qu'au titre de l'exercice 2018, les indemnités versées au Président du Conseil d'Administration, les jetons de présence accordés aux administrateurs et les rémunérations du directeur général n'ont pas excédé les seuils maximums précités.

### II.5 Vérification du respect de la réglementation sur les passations de marché public

Conformément à la note 123 MEF/DGE/DPP/KGA du 23 février 2008 de la Direction de la Privatisation et des Participations, complétée par l'article 3 de l'Arrêté N° 200/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010, il nous appartient d'informer de la mise en application ou non par les sociétés d'Etat des dispositions du Code des Marchés Publics.

Ces dispositions imposent que tout marché public passé par une société d'Etat ne soit attribué qu'après une procédure d'appel à concurrence avec obligation de :

- faire valider les dossiers d'appel d'offre par la direction générale du portefeuille de l'Etat (DGPE) avant leur publication dans les supports autorisés pour les marchés supérieurs au seuil de référence de FCFA 100 millions ;
- constituer une commission d'ouverture et de jugement des offres (COJO) dont la composition est définie par le code des marchés publics, qui procédera à attribution du marché ; les propositions d'attribution de la COJO devant faire l'objet de validation par la Structure administrative chargée des Marchés Publics pour les marchés supérieurs à FCFA 300 millions ;
- et faire approuver tous les marchés publics par le Conseil d'Administration, étant entendu que le Conseil peut déléguer cette compétence au Directeur Général selon un seuil qu'il fixe par délibération.

Les contrôles réalisés par nos soins, sur la base de sondages, n'ont pas mis en évidence d'anomalie majeure à porter à votre attention.

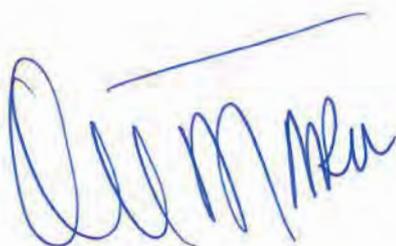
### III. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du gouvernement d'entreprise, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Notre examen a toutefois mis en évidence des axes d'améliorations qui font l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

#### Les Commissaires aux Comptes

Goodwill Audit & Consulting



Abou-Bakar Ouattara  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé





**Banque Nationale d'Investissement**

Immeuble SCIAM,  
Avenue Marchand, Plateau  
01 BP 670 Abidjan 01  
Tél. : (225) 20 20 98 00  
Fax: (225) 20 21 35 78  
info@bni.ci / www.bni.ci